



PRÉSENTATION DES DEMANDES

Les demandes pour l'année scolaire doivent être adressées au

**Service communal des contributions
Rue des Ecoles 1
1920 Martigny**

- **Avant le 30 novembre** pour l'année scolaire complète ou pour le semestre d'automne **avec l'attestation de l'Ecole** certifiant que vous fréquentez l'Ecole pour le **semestre d'automne**.
- **Avant le 31 mars** pour le semestre de printemps **avec l'attestation de l'Ecole** certifiant que vous fréquentez l'Ecole durant le **semestre de printemps**.

FORMULAIRE DE DEMANDE

!!! La page de garde du dossier communal doit être jointe à la demande !!!

a. Demande effectuée seulement à la Commune

= copie du formulaire cantonal avec les pièces justificatives

Le formulaire officiel 2019/2020 peut être obtenu :

- à l'adresse www.martigny.ch/afo
- au guichet citoyen

**Les dossiers sans les attestations de l'Ecole
et les pièces justificatives ne seront pas traités.**